

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date 9 mars 2023

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal
En exercice : 11 légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence
Présents : 8 de Madame Christiane DETRAZ, Maire.
Excusés : 2
Absent : 1 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN,
Votants : 9 Dominique TEYPAZ, Gérard VIALIS, Jérémie MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-
JUGLARD.

Date de la convocation : Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir donné à Christian EXCOFFON, Thierry
02/03/2023 TEYPAZ
Absent : Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ

Délibération n° 2023-D08 – ONF – Programme 2023 des travaux à réaliser en forêt communale

Les services de l'ONF ont proposé à la municipalité la programmation pour l'année 2023 des travaux à réaliser en forêt communale.

Il s'agit de travaux d'entretien courant (renvois d'eau, fauchage, drains, lutte contre les espèces invasives, limites périmétrales...) pour un montant estimatif HT de 23 000 € et travaux d'investissement (Intervention en futaie irrégulière (option 1 et 2 de l'itinéraire sylvicole n°2) pour un montant estimatif HT de 19 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (9 voix pour) :

- ☞ **Accepte** la réalisation des travaux 2023 en forêt communale telle que présentée par les services de l'ONF.
- ☞ **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette opération

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.*

Le Maire,
Christiane DETRAZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20230309-2023-D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2023

Affichage : 16/03/2023

